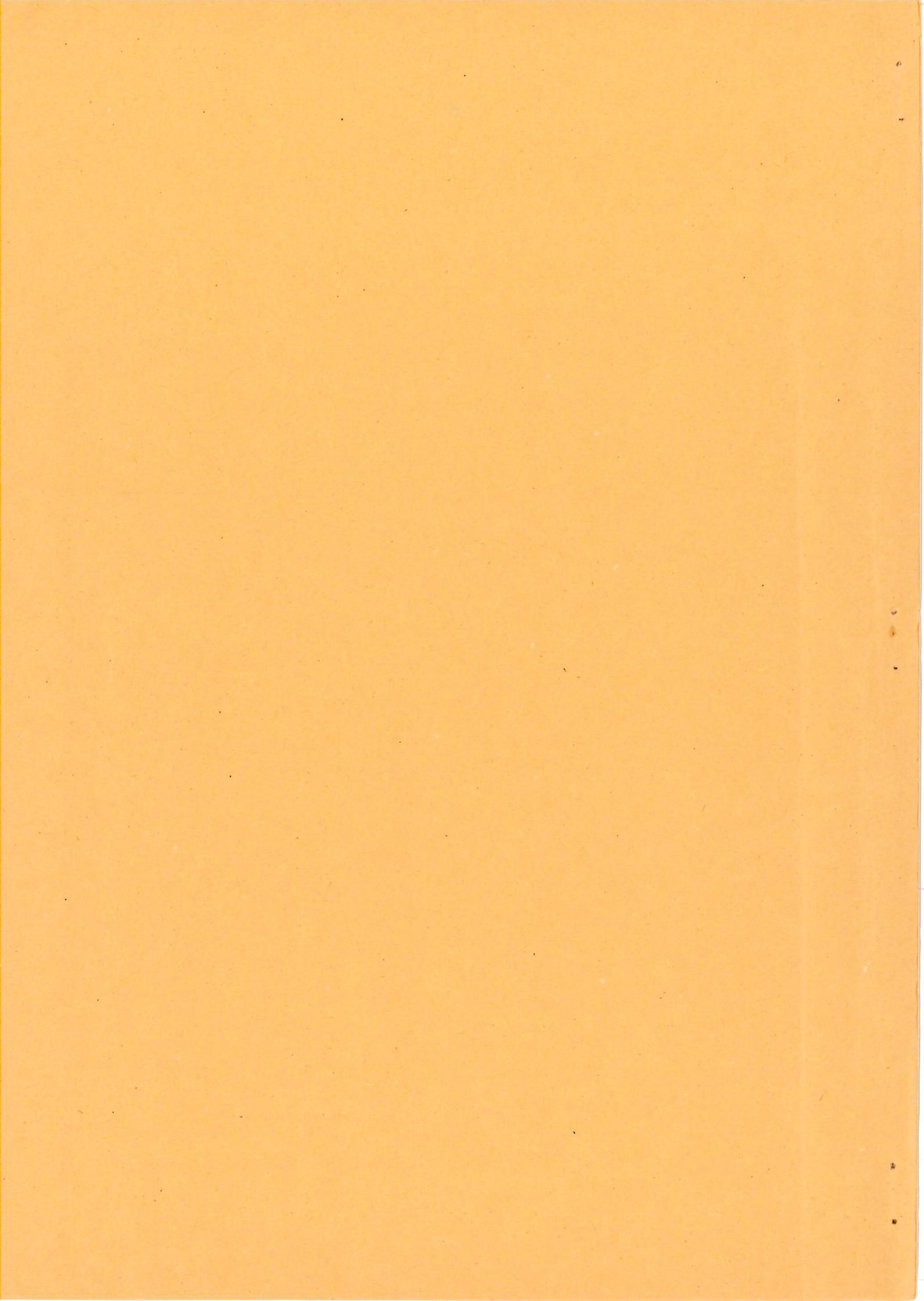


LIVERNON

ÉCHO MUNICIPAL



Moutons au paturage auprès d'un vieux Dolmen



EDITORIAL

1989 est une année riche en évènements et j'y reviendrai au fil de ces quelques mots, qui composent l'éditorial de la 7^e édition de notre journal communal. Je commencerai par parler des élections municipales de Mars qui sont l'aboutissement et la constitution de notre nouvelle municipalité. Ces élections se sont déroulées dans ce que j'appellerais un calme relatif et la présence de deux listes et une candidature isolée n'a pas entraîné d'incidents notables. Les électeurs de notre commune se sont exprimés. Leur choix est souverain et il ne faut pas compter sur l'homme engagé que je représente pour renier le résultat du suffrage universel ; et par là même, je renouvelle mes félicitations aux nouveaux élus.

1989 c'est aussi l'année du bicentenaire de la révolution. Voilà deux cents ans que nos aïeux se sont battus pour se libérer du joug de la tyrannie monarchique de l'époque et ont proclamé la première déclaration des droits de l'homme. Certes l'accession à la liberté ne fut pas facile et beaucoup de sang a coulé mais c'est probablement la rançon d'une démocratisation et la constitution d'une première République. Juillet 1789, et 200 ans après Octobre, Novembre, Décembre 1989 avec l'Europe de l'Est qui s'éveille : la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est et même la Roumanie se sont libérées du totalitarisme communiste aveugle sans trop de heurt, sauf pour la Roumanie où le dictateur sanguinaire Ceausescu a tenté de résister ; et à l'heure où j'écris ces quelques lignes, la Roumanie baigne dans le sang de la révolution. Il ne reste plus qu'à souhaiter que la liberté résistera au despotisme.

Comment ne pas faire un rapprochement avec le bicentenaire du 14 Juillet à Paris, trop fastueux pour certains hommes politiques de l'opposition. Aujourd'hui les évènements leur donnent tort car en matière de liberté il faut faire beaucoup pour que des échos parviennent aux peuples opprimés afin qu'ils puissent s'engager et amener leur dirigeants au dialogue ou à s'acculer à la démolition du mur de la honte à Berlin. Ce résultat après deux décennies de guerre froide entre l'Est et l'Ouest était indispensable et il est le symbole que lorsqu'un mouvement de liberté est en marche, rien ne l'arrête.

Le Président de la République et Michel ROCARD, Chef du Gouvernement français ont eu raison de donner un grand éclat à la célébration du bicentenaire en accueillant sur le sol français à Paris une trentaine de chefs d'Etats ou de gouvernements venus de différents pays ou continents du monde. Il est réjouissant par ailleurs que la plupart des communes et villes de notre Pays aient célébré elles aussi cet évènement vieux de deux siècles, mais toujours d'actualité tant qu'il y aura des états où la liberté sera bannie. Aujourd'hui l'Est, demain la Chine, l'Afrique, l'Amérique Latine : les dictateurs qu'ils soient communistes ou de droite devront instaurer la démocratie ou abdiquer lorsque la pression populaire s'exprimera. La détermination et le courage des Roumains en est un parfait exemple.

1989, la dernière année d'une décennie se termine. Les élus à qui vous avez accordés votre confiance devront proposer, discuter, effectuer des choix prioritaires. Dans un monde en mouvement c'est de leur lucidité que Livernon aura besoin pour pouvoir évoluer afin de dépasser les 500 habitants, condition indispensable pour espérer garder une autonomie réelle et au demeurant rester Chef Lieu de Canton. Condition vitale pour résister aux turbulences

européennes et mondiales de la nouvelle décennie qui nous conduira à la fin de ce siècle au delà du deuxième millénaire prêt à affronter le troisième dont les évolutions ne sont pas toutes perceptibles tellement les événements se bousculent.

Le Conseil Municipal de Livernon s'est doté d'une Commission des Affaires Economiques et dont le rôle sera d'engager un véritable pari économique. C'est donc tout naturellement vers les activités industrielles que les efforts devront se concentrer, seule branche pouvant apporter un dynamisme réel et durable. Les entreprises qui pourront s'installer sur l'extension de la zone industrielle en créant de nouveaux emplois sur place retiendront non seulement nos habitants, mais en attireront d'autres, ce qui permettra de définir un véritable tissu économique dont toutes les catégories socio-professionnelles devront être partie prenante, sinon, nous serons condamnés à terme au déclin comme beaucoup de communes rurales.

Emile CARRAYROU

UN PEU D'HISTOIRE

LE PRESBYTERE DE LIVERNON

Au moment où ce bâtiment change d'affectation, il est peut-être bon d'en rappeler l'origine et les péripéties de son acquisition par la Commune de Livernon.

Voici ci-dessous les copies d'archives qu'il a été possible de consulter :

"Le 4 Messidor de la deuxième année républicaine le Conseil Général de la commune de Livernon dans le lieu des séances. Un membre a fait lecture de l'avis adopté par le directeur général provisoire de la liquidation signée de Normandie relatif aux créanciers de la République pour leur éviter la déchéance absolue après quoi il a observé que la commune de Livernon ayant acquis par acte sous signature privée du 27 Octobre 1786 du citoyen Despeiroux une maison pour servir de presbytère il a été payé à compte du prix en ladite vente ainsi qu'il résulte des quittances également sous-seing privé du 1^o Juillet 1789, 2 juillet 1791 et 24 octobre 1792 en faveur de Jacques HUC, consul, la somme de neuf cent livres, pour laquelle la commune se trouve créancier sur la nation vu que ladite maison presbytérale est devenue bien national, qu'à cet effet n'ayant pu se procurer le titre original qui s'est égaré au bureau du ci-devant commissaire dans la province ou de l'administration provinciale de Villefranche où il fut venir pour obtenir un avocat du ci-devant conseil à l'effet d'autoriser la vente et d'écrire à suite un acte public il se voit tirer de faire écrire de suite au bureau du directeur général de la liquidation les trois quittances et demander l'allocation de la grande somme. Sur quoi la chose mise en délibération il demeure arrêté :

- 1^o Que les trois quittances dont s'agit seront transcrites sur des registres de la commune.
- 2^o Après avoir été certifiées croyables par le Consul Général seront présentées au district pour être visées et adoptées par le prochain ordinaire au bureau du directeur général vu l'impossibilité où se trouve la commune d'établir différemment la créance qui d'ailleurs se

trouve portée au bureau du directeur général par le citoyen Despeïroux notaire public à Figeac qui avait vendu la susdite maison et qui réclame l'excédent du prix de la vente demeure convenu que l'extrait du présent arrêté et les susdites trois quittances après avoir été certifiées véritables par le sieur Delpon maire à quoi il demeure autorisé seront présentées au district pour y être visées et adressées par le prochain ordinaire au bureau du directeur général de la liquidation pour y être liquidées ou allouées en faveur de la commune sur la vente qui sera faite du susdit presbytère. Fait le jour et an que ci-dessus."

Pour la compréhension du texte ci-dessus j'ajouterai que le décret de 1695 stipulait : "Pour les prebytères les paroissiens avaient la charge de leur construction, de leur entretien et des réparations à en faire. L'édit de 1695 est formel sur ce point : il oblige les paroissiens à fournir au curé un logement convenable.

Le logement curial devait comprendre : deux chambres à feu, cabinet, cuisine, grenier, cave, cellier et même écurie s'il y avait des écarts dans la paroisse."

Note : Il faut prendre en considération les modifications qui ont été apportées à l'ensemble. Je parle de l'extérieur.

A droite en rentrant la partie en appentis a été rajoutée cachant la partie la plus typique. La grange a été rajoutée. Il faut tenir compte que le presbytère a servi pendant un temps de lieu de stockage des grains et des fourrages que la commune devait livrer à la réquisition à Gramat. Pour le transport de ces denrées, la commune disposait d'un mulet et ne pas oublier que les routes actuelles n'existaient pas.

Ensuite, le jardin s'étendait jusqu'à environ deux mètres de la maison Vidal. Il a été modifié sur ordre du Conseil municipal à la fin du siècle dernier.

A l'époque les foires de Livernon étaient importantes aussi a-t-on aménagé la petite place actuelle pour y établir le marché de la volaille.

Compte-tenu des remarques ci-dessus, l'ensemble ne devait pas manquer d'allure.

Jean MAGNE

LES NOMS DE FAMILLE A LIVERNON ET AUX ENVIRONS

De façon générale, les noms de famille ont principalement pour origine soit la particularité physique ou morale d'un ancêtre (Petit, Leborgne), soit une origine géographique (Normand, Catalan) ou d'un lieu particulier (Dupont, Dulac), soit un prénom devenu nom propre (Armand, Sandré diminutif d'Alexandre), soit encore un rapport supposé avec un animal (Merle, Hirondelle) ou un végétal (Delorme, Duchêne), soit un métier (Charron).

Livernon et sa région ne font pas exception à ces règles générales avec une particularité : nos noms de famille ont le plus souvent pour origine la vieille langue d'Oc (ou

Occitan), devenue le patois. Une précision : ces noms patois peuvent avoir une signification aujourd'hui oubliée, par ex. Cabrol (chevreuil) ou Pompidou (palier d'escalier).

Nous nous limiterons ici aux noms d'origine quercynoise, laissant de côté les noms qui dans notre commune témoignent d'une origine dans la moitié nord de la France (Bretagne Berry, Alsace...) ou d'une origine étrangère, par exemple pays ibériques ou slaves.

1) Noms en rapport avec une particularité physique ou morale

Amadiou : qui aime Dieu - Bouzou (origine germanique : böse) : méchant - Bru : brun - Calvet : petit chauve - Castan : châtain - Magre : maigre - Malbec : mauvais bec, mal embouché - Maurel : brun - Pouderos : puissant - Negre : noir - Nouyrit : nourrisson - Redon : rond - Vidal (latin : vitalis) : plein de vie, costaud ou prénom = St Vidal - Vigouroux (et sans doute Vigroux) : vigoureux.

2) Noms en rapport avec une origine géographique

Bergounoux : Bourguignon - Catala : Catalan - Frances : Français (ou prénom François ?) - Gasquet : diminutif de Gasc : Gascon) petit Gascon - Landes : Landais - Lemozy : Limousin, Navarre - Peytavi : Poitevin - Toulze, Toulza : Toulousain. Alloy, Antraygues (Aveyron), Bach (Lot), Courdes, de Cordes (Tarn)? - Liauzun (hameau sur le Célé) - Mourlhon (Aveyron) - Padirac, Pézenas (Hérault) - Souilhac.

Les noms de personnes se terminant en ac indiquent aussi une origine géographique (village, hameau ou mas) : Bessac, Cabrignac, Carcenac, Fouilhac, Molénac, Réveillac, Sénac... On sait que "ac" d'origine gauloise, signifiait "domaine" : Bélinac était le domaine d'un certain Gallo-romain nommé Belen - Viazac le domaine de Viatos, etc...

3) Noms en rapport avec un lieu déterminé

Abadie : abbaye - Barthe : terrain broussailleux - Bonnafous : bonne fosse - Borde, Laborde, Borie, Laborie : domaine, ferme - Bosc, Bos, Delbos : bois - Bousquet : petit bois - Cambou (origine gauloise) : champ fertile - Caussanel : caussetier - Combe, Lacombe : combe, Couderc : espace près d'une ferme - Cros, Lacroze : creux, excavation - Delfour, Delmas, Delostal, Delpech, Delpont, Delprat (du pré) - Delrieu (du ruisseau) - Delpeyroux, Despeyroux (d'un endroit particulièrement pierreux), Fourcade : qui habite près d'un embranchement (fourco) - Francoual (origine germanique : Frank Wald) : forêt des Francs - Frau : lande, friche - Goutal : prairie irriguée - Grimal : bois du casque (origine germanique) - Laparra, Laparro : enclos près d'une ferme - Lacoste, Lafont, Lascroux (les croix), Latapie : mur de torchis (?) - Mejecaze : maison du milieu - Pompidou : lieu où l'on fait halte, palier d'escalier - Poujade : petit pech - Poux : puits - Sagne : marécage, prairie fangeuse - Selve : forêt - Sol, Delsol : aire à battre les céréales - Valade : vallée.

4) Noms en rapport avec un prénom

Ce prénom sera presque toujours sous sa forme ancienne en l'ange d'Oc, non traduit en

français.

Andrieu : André - Berthomieu, Thoumieu : Barthélémy - Blazy : Blaise - Doumer, Domenc, Doumergues : Dominique - Estève : Etienne - Jammes : Jacques - Jordy : Georges - Huc : Hugues - Magné : Magné (Saint vénéré au Moyen-Age) - Marty : Martin - Miquel (Michel) - Pauly : Paulin - Peyre : Pierre - Pons : Pons (Saint vénéré au Moyen Age).

5) Noms en rapport avec un végétal

Bès, Besse, Bessières : bouleau, boulaire - Bouyssou, Bouissi : buisson - Blat : blé - Destil : du tilleul - Fau, Fage, Lafage : hêtre, hétraie - Castagné : châtaignier - Falguiere : fougère - Fraysse : frêne - Garry : chêne - Genibre : genevrier - Gorse (origine gauloise) : haie - Griffoul : houx - Lavergne, Vergne : aulne - Mespoulet : Néflier - Perrier : poirier - Prunet, Vaysse, Vayssier : ancien nom du noisetier (origine gauloise) - Ségal : seigle - Sauzé : saule.

6) Noms en rapport avec un animal

Auriol : loriot - Bourret : bouvillon - Cabrit : chevreau - Cabrol : chevreuil - Coulomb, Colomb : pigeon - Greil : grillon - Loubet : petit loup - Passerat : moineau - Pourcel : petit porc - Raynal : renard - Ser, Serp : serpent - Singlar : sanglier - Vanel : vanneau - Vedel : veau.

7) Noms en rapport avec une profession ou un état

Abat, Labat : abbé - Baquier, Vaquier : vacher - Bayle : bailli, fonctionnaire royal - Boyer : bouvier - Carbonier : charbonnier - Cavalie : cavalier ou chevalier - Conte : comte - Faure, Fabre : forgeron - Fournier : boulanger - Mazelier : boucher - Mèje : médecin, sorcier - Mercadier : marchand - Moulinier : meunier - Olier, Oulier : fabricant ou marchand de marmites - Pages : paysan propriétaire - Pélissier : artisan travaillant les peaux - Poudevigne : ne pas comprendre pou de vigne, mais taille vigne (poudo-bigno) - Pourquoier : porcher - Raffy : garçon de ferme - Rey : roi - Roudier : charron - Teyssere, Teyssédou : tisserand - Viguiier : fonctionnaire royal.

On doit signaler que les ancêtres des Abat, Bayle, Cavalier, Conte Rey ou Viguiier ne remplissaient pas forcément ces éminentes fonctions. Ces noms peuvent avoir été donnés par plaisanterie de même qu'aujourd'hui, on nommerait "l'Amiral" une personne ayant fait son service dans la Marine !

* * *

Ce qui précède est sûr en grande partie, mais non totalement : il y a sûrement des erreurs et certaines hypothèses restent à démontrer.

En outre, un certain nombre de noms propres de Livernon et des environs n'ont pas trouvé d'explications de ma part : comment s'expliquent Auguié, Boudet, Carayol, Carrayrou, Coldefy, Issaly, Labanhie, Lalo, Rustand, Thinières ? Je ne le sais pas ou pas encore. Peut-être d'autres chercheurs trouveront-ils les explications.

André PAULY

TRAVAUX REALISES EN 1989

- Refection de la toiture de l'Eglise
- Programme SIVM 1989
- Mur de soutènement CR de Laborde
- Electrification de la zone industrielle

TRAVAUX EN COURS

- Transformation de l'ancien Presbytère en bureau de la Perception et logement de fonction.

PROGRAMME SIVM 1990

- CR du Mas de la Biscle
- Bretelle accès cantine scolaire
- CR de Coursan
- Remise en état plantations du foirail.

PROJETS EN COURS D'ETUDE

Traverse de LIVERNON avec tous les travaux annexes que cela comprend : égouts, trottoirs, EDF, Eclairage Public.

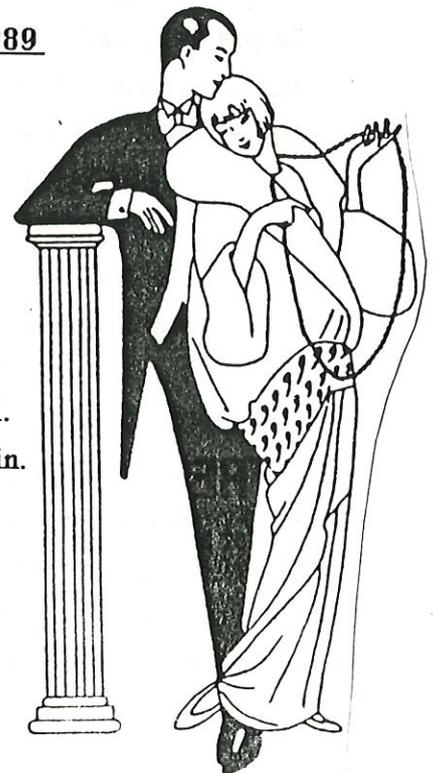
LA VIE DE NOTRE COMMUNE EN 1989

ETAT CIVIL

- MARIAGES

Six mariages ont été célébrés durant l'année passée :

- . M. RIBES Jean-Marie avec Melle MANCHELIN Valérie le 29 Avril.
- . M. BESSON Jean-Pascal avec Melle MEJECAZE Maryline le 24 Juin.
- . M. LAFAGE Eric avec Melle LEPRETRE Isabelle le 8 Juillet.
- . M. BOUYSSOU Jean-Marc avec Melle PIALOU Nicole le 26 Août.
- . M. LOUCOS Frédéric avec Melle LABORIE Dominique le 12 Août.
- . M. ALIBERT Didier avec Melle MASBOU Pascale le 7 Octobre.



- NAISSANCES

C'est avec plaisir que nous avons enregistré les naissances de :



. Corinne au foyer de M. et Mme PARENT Henri

. Jean-Baptiste au foyer de M. et Mme J. François DELMAS de Pouzat.

D'autre part nous avons appris les naissances de :

. Romain ADGIE et Jérôme MAGNE, petits enfants de M. et Mme MAGNE Roger.

. Olga LONDE, petite fille de M. et Mme REVEILLAC Marc.

. Anne DELMAS, petite fille de M. et Mme DELMAS Pierre.

. Armel TRICAUD, petit fils de M. et Mme TRICAUD François.

. Thibaut KIEFFER, petit fils de M. et Mme MAGNE Jean

Sincères félicitations aux parents et grands-parents et meilleurs voeux de prospérité aux bébés.

- DECÈS

Nous avons eu le regret d'enregistrer les décès de :

. M. VAQUIE Fernand, le 23 Avril.

. Mme FRAUD Noélie, née DELPECH le 5 Mai.

. Mme BOTH Anne, née REDERCHER le 7 Juin.

. Mme BOUYSSOU Marguerite née DELFOUR le 1er Juin.

. Mme CARAYOL Marthe le 12 Juin.

et également à Bordeaux celui de M. VAYSSIE Bernard le 20 Juin et à Orléans celui de M. FREJAVILLE René le 24 Octobre. Tous deux ont été inhumés dans notre Commune.

Que toutes les familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

- NOUVEAUX HABITANTS

En 1989, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre Commune :

. M. et Mme DEBAS Philippe (gendarmerie).

. M. et Mme RODRIGUES Robert (route de Reyrevignes)

. M. HAMEAU Philippe (logement école)

. M. POULAIN Eric (Logement Potier)

. M. CARBONNEL Thierry et Melle PAYRROT (Logement Francoual Gérard)

. M. DELPY Jean-Marie et Melle REJAL Evelyne (La Croix, route de Reyrevignes)

Nous souhaitons à toutes ces personnes une bonne adaptation à la vie locale et une longue vie dans notre Commune.

- PERMIS DE CONSTRUIRE

Onze permis de construire ont été déposés en Maire en 1989 par :



- . Mairie pour la réfection de la toiture de l'Eglise.
- . M. ROQUES Fernand pour l'agrandissement d'une maison
- . M. LACOUT Edmond pour la transformation d'un garage au Mas de Janduret.
- . M. BOUYSSOU J. Marc à Bresquejols pour la construction d'une bergerie.
- . Mme GABIN Marie Elise à Viazac pour l'agrandissement d'une maison.
- . M. PADIRAC J. Paul au Mas de Charles pour la construction d'un hangar agricole.

- . M. KRUPKA Patrice à Bélinac pour une véranda.
- . Ets VIGUIE-LAFON au Mas de Janduret pour un entrepôt à usage commercial.
- . M. VIGUIE Albert au Monument pour une véranda.
- . M. REVEILLAC Gérard à Bélinac pour l'aménagement et l'agrandissement d'une maison.
- . M. GUYON Didier à Laborde pour la restauration d'une maison.

- PERMIS DE CHASSE

49 permis de chasse ont été délivrés en 1989.

- LES PERMANENCES A LA MAIRIE

. Secrétariat

Les Mardi, Mercredi, Vendredi de 15H à 17H.

. Etude de Maître Herbet

Les Mardi et Vendredi après-midi.

. Crédit Agricole

Le Jeudi de 11H à 12H 30.

. Dispensaire

Assistante Socilae le 1^{er} Mercredi du mois de 14H 30 à 16H 30.

. Bibliothèque Municipale

Le Mercredi de 15H à 18H.

. Musique

Tous les samedis.

ELECTIONS DES DELEGUES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS

* * *

Voici ci-dessous, un rappel des différentes commissions avec leurs responsables :

S. I. V. M.

Délégués titulaire : VIGROUX M. - COLDEFY J.
Délégués suppléant : MEJECAZE R. - REVEILLAC R.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Délégués titulaires : VIGROUX M. - CARRAYROU E.
Délégués suppléants : DELMAS P. - BODI G.

SYNDICAT DE L'EAU

Délégués titulaires : VIGROUX M. - DELMAS P.
Délégués suppléants : FOUILHAC-GARY M. J. - SOL P.

AIDE SOCIALE

VIGROUX M - DELMAS P. - BODI G. - NEVEUX M. - JUSKIEWENSKI S.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

VIGROUX M. - REVEILLAC R. - CARRAYROU E. - BODI G. - COLDEFY J.
MEJECAZE R.

VOIRIE COMMUNALE

VIGROUX M. - MEJECAZE R. - DELMAS P. - REVEILLAC R. - SOL P. - COLDEFY J.

SERVICES PUBLICS FINANCEMENT ET SUBVENTIONS

JUSKIEWENSKI S.

TRAVAUX COMMUNAUX

COLDEFY J. - BODI G. - JUSKIEWENSKI S. - SOL P.

SPORTS ET LOISIRS

NEVEUX M. - FOUILHAC-GARY M.J. - COLDEFY J. - SOL P. - MEJECAZE R.

ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

FOUILHAC-GARY M.J - NEVEUX M. - BODI G - CARRAYROU E. - DELMAS P.

BUDGETS

SOL P. - CARRAYROU E. - DELMAS P. - COLDEFY J. - REVEILLAC R.

AFFAIRES SCOLAIRES

REVEILLAC R. - COLDEFY J. - BODI G. - NEVEUX M.

AFFAIRES ECONOMIQUES

CARRAYROU E.

BUDGET PRIMITIF 1989

Section de fonctionnement (vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	51000
61	Frais de personnel	296575
62	Impôts et taxes	11500
63	Travaux et services extérieurs	85612
64	Participations et contingents	237013
65	Allocations - Subventions	7077
66	Frais de gestion générale	35400
67	Frais financiers	107829
83	Prélèvement pour dépenses d'investisse.	107859
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	939865
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	92097
71	Produits domaniaux	46489
73	Recouvrement subventions	31700
74	Dotation globale de fonctionnement	359057
75	Impôts indirects	5510
77	Contributions directes	405012
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	939865

Section d'investissement (vue d'ensemble)

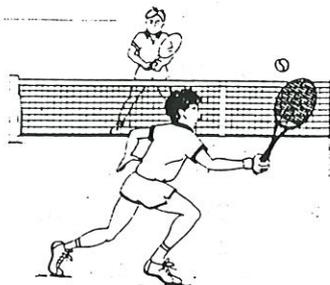
Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	61373
18	Régl. de dettes long ou moyen terme	35945
23	Travaux de bâtiment de génie civil	40000
26	Acquisition de titre et valeurs	2076
21	Acquisition matériel outillage	10000
	<u>Dépenses d'investissements</u>	149394
Articles	Dépenses	Budget primitif
11	Prélèvement sur recettes de fonction.	107859
14	Participation à des TX d'équipement	36000
25	Recouvrem. créance long et moyen terme	5535
	<u>Recettes d'investissements</u>	149394

VIE DES DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS

TENNIS

Forts des résultats de l'année 1987-1988, les équipes engagées dans les divers Championnats de la saison 1988-1989 (UFOLEP - QUERCY - PYRENEES) en association avec Reyrevignes et Assier, ont connu de très bons résultats.

En UFOLEP, les deux équipes engagées ont atteint les 1/4 de finale. L'équipe A ratant de peu la finale départementale en étant battue de justesse en 1/2 finale par Labastide Murat.



En QUERCY, l'équipe masculine est sortie de sa poule qualificative, mais a été battue en 1/2 finale.

En PYRENEES, l'équipe masculine, finaliste départementale de la poule accède à la division supérieure.

Les tournois internes organisés par Livernon et Assier ont vu respectivement, à Livernon, les victoires de M. ROBERT (vacancier) contre J. CARRAYROU (Livernon) et en féminine, Melle DUPIN (vacancière) contre M. MAMO (Assier).

A Assier, G. NEVE (Assier) a remporté la finale contre Y. NEVEUX (Livernon).

L'école de Tennis pour les jeunes s'est déroulée du mois de Janvier au mois de Juin.

La saison 89-90 sera une saison de transition, du fait de l'éloignement de nombreux joueurs (études universitaires, service national). Cependant les résultats obtenus en UFOLEP jusqu'à présent sont très encourageants.

Pour ce qui est de l'école de tennis, celle -ci n'a pas encore repris. Nous pensions pouvoir aborder le problème lors de l'Assemblée générale, mais nous avons déploré l'absence de tous les parents concernés. Faut-il continuer devant un tel désintérêt ? Nous nous posons la question.

Bonne année à tous et au plaisir de se retrouver sur les courts.

Le Bureau

GYMNASTIQUE

En Octobre 1985, suite à de nombreuses demandes, était créée une nouvelle activité sportive à Livernon : la "Gymnastique d'entretien" animée par Mme NEVEUX et M. PERROT, gendarme.

Cette activité regroupait à son début, une dizaine de volontaires du village, désireux de maintenir leur forme ou de l'acquérir. Les séances avaient lieu une fois par semaine. Après le départ de M. PERROT, Mme NEVEUX a repris seule le "flambeau".

A présent, c'est une trentaine d'adultes et de jeunes qui viennent régulièrement deux fois par semaine, non seulement de Livernon mais des Communes voisines : Assier, Reyrevignes, Cambes, Sonac, St Simon, Espédailac, Grèzes, Brengues.

La Municipalité nous prête gracieusement la salle des fêtes. Jusqu'à présent, afin de ne pas gréver le budget communal, chaque participant apporte un tapis de sol et un bâton. Des "Medecine balls" ont été faits avec de vieilles chambres à air remplies de sable, afin de varier les exercices. C'est le seul matériel que possède pour le moment cette section.



Pour permettre un accueil plus important et dans le but de se renouveler un peu, nous serions très désireux de disposer de locaux plus appropriés, dotés, entre autre d'espaliers et d'une aire de jeux.

En cette période de voeux, pourquoi ne pas imaginer que le nôtre pourrait être réalisé?
Bonne année.

Mireille NEVEUX

PETANQUE

Depuis que la Municipalité lui a aménagé un terrain de pétanque "La Boule Livernonnaise" bat son plein depuis le début de l'été.

Après seulement deux saisons le nombre de licenciés a atteint 40 adhérents.

Notre bureau a la composition suivante :

Président d'honneur : M. Michel VIGROUX

Président M. BOURRE Robert

Vice Président : M. DELMAS J. François

Trésorier : M. LAFON Serge

Trésorier Adjoint : M. BESSAC Claude

Secrétaire : Mme DELMAS M. Claire

Secrétaire Adjointe : Mme BOUTILLON Maryline

Deux de nos licenciés se sont brillamment comportés cette année, puisqu'ils se sont qualifiés pour le Championnat du Lot "doublettes" qui a eu lieu à Castelnau Montratier ; il s'agit de M. Gilles SOUCAZES et de M. Eric BARGUES.

Chaque année au mois de Juillet, nous organisons un concours de Pétanque Officiel. Egalement plusieurs nocturnes durant l'été, dont une soirée "Pétanque Mixte" connaissent un énorme succès, vu le nombre d'inscrits.

Le Bureau

FOOT-BALL

La saison 88-89 qui vient de s'écouler a été une grande année de foot-ball pour le F.C.R.L. Les résultats que l'on osait espérer en début de saison nous ont plus que comblés. L'équipe Fanion a "caracolé" en tête du classement toute la saison et après avoir donc obtenu le titre de Champion du Lot en excellence, s'est aussi octroyée la Coupe Bondoux.

Les matchs de demi-finale et de finale qui se sont joués à Cènevères ont vu se déplacer plus de deux cent cinquante supporters de nos deux Communes. Les drapeaux jaune et vert ont également été de sortie pour soutenir l'équipe II qui a joué les demi-finale de sa catégorie et a accédé à la division supérieure c'est-à-dire en première série de district.



Cette saison, notre équipe Fanion joue donc en promotion de ligue. Elle se déplace hors du département pour affronter des clubs comme AUBIN, RIGNAC, LAISSAC ; la tâche est rude et les résultats sont pour l'instant très moyens, mais si la chance veut bien sourire un peu dans la deuxième phase du Championnat, nous devrions arriver à nous maintenir à ce niveau.

Le nombre des licenciés s'élève cette année à plus de cent quatre vingt. Un effort particulier a été fait pour les jeunes puisque ceux-ci représentent la moitié de l'effectif du Club. L'effort consenti est récompensé puisque les résultats sont des plus encourageants.

Le point gris reste celui du nombre des dirigeants actifs qui reste assez réduit. En effet, si les effectifs en joueurs progressent, il n'en est pas de même pour celui des dirigeants et ce manque se fait cruellement sentir au niveau des jeunes qui ont un besoin accru d'encadrement. Nous lançons donc un appel à toutes les personnes intéressées par le foot-ball et désireuses de nous aider dans notre tâche d'encadrement.

Le bureau du FCRL souhaite à tous les habitants de la Commune une bonne année 1990 et les remercie pour l'excellent accueil qu'ils leur ont réservé en général lors de la vente des calendriers.

Le bureau du F.C.R.L.

L'ASSOCIATION DES SECOURISTES

L'Association Mutualiste de Secourisme de Livernon a participé le 28 Mai à la course cycliste de Lissac et Mouret. Il n'y a eu aucun accident de parcours, alors nous avons simplement régularisé la circulation.

Au mois d'Août, nous avons assuré la sécurité aux "Lumières du Temps" de Rocamadour pour une soirée.

- Nous venons d'organiser les 9 et 10 Décembre une collecte de médicaments destinée :
- à Médecins Sans Frontière
 - Les Voiliers de l'Espoir : médicaments acheminés en Afrique par voiliers et distribués par M. RIBES en vélo. M. RIBES est du Lot et Garonne ; l'Association le connaissant bien, est sûre que les médicaments arrivent à destination.
 - aux hôpitaux du Lot.

Les médicaments pouvaient être soit périmés ou non. Un tri a été effectué le dimanche matin par des professionnels de la santé, venus nombreux. Sur la Commune de Livernon 78Kg de périmés et 102Kg de non périmés ont été collectés.

Participaient avec nous, les Cantons de Cajarc et de Figeac Est et Ouest. Au total nous avons recueilli 1200Kg de médicaments non périmés, 1400Kg de périmés et environ 1000Kg de matériel (fauteuils, lunettes, bandes, prothèses...).

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette collecte humanitaire ainsi que les professionnels de la Santé sans oublier M. le Maire de LIVERNON pour nous avoir gracieusement prêté la Salle des Fêtes, pour la mise en commun des collectes.

Roselyne BODI

LE CLUB DU 3^e AGE - "LES GAIS LURONS"

L'année qui vient de se terminer a vu les Gais Lurons accuser une année supplémentaire. Un année, c'est peu et beaucoup. Vieillir, c'est le sort de chacun, bien vieillir c'est l'affaire de tous, aussi le Club a-t-il cette année encore essayé de faire mieux pour qu'il en soit ainsi.

- Le 22 janvier, le super quine avait lieu à la salle des fêtes. Nous remercions tous ceux et toutes celles qui par leur présence et leurs dons ont assuré son succès.
- Le 23 Mars, avait lieu l'Assemblée Générale ; bilan de 88, projets pour l'année en cours, tout cela débattu par une nombreuse assistance. La journée s'est terminée par un excellent repas servi à la salle des fêtes.
- Le 31 Mars, nous nous sommes retrouvés une trentaine à monter dans le car qui devait nous conduire à la Capitale lotoise afin d'assister à un bouquet d'opérettes.
- Le 11 Avril, nous nous dirigeons en Aveyron à Espalion avec visite de son Musée. Repas à Neyrac et l'après-midi, visite de Conques avec son trésor, reliques d'or et d'argent, livres et tapisseries du XI^e siècle.
- Le 10 Mai, sortie d'une journée en Dordogne pour 48 adhérents. Visite de Périgueux, Mareuil et l'étang bleu.
- 13 Juin. Agen, Lot et Garonne. Visite d'une cristallerie d'art à Vianne, repas très soigné au restaurant du lac du Paravis et l'après-midi, tour du lac en petit train, spectacle de magie, démonstration des cavaliers du Caucase.



chauffe eau de la salle des fêtes, acheter les costumes des enfants et régler le feu d'artifice du bicentenaire.

Que sera 1990 ? L'assemblée générale est à faire, le programme à établir. Souhaitons que de bonnes volontés seront présentes, afin de réussir une aussi belle saison.

Jeannette L'LAUZUN

ET NOS PETITS !

"L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES"

L'année scolaire 1989 a été pour les membres de l'Association et les instituteurs, riche en activités.

- Tout d'abord ces derniers, avaient organisé le 20 Mai, une soirée Paëlla. Plus de deux cent personnes avaient répondu présent.

- Le 25 Juin, la kermesse comme d'habitude a connu un grand succès et s'est clôturée par un buffet froid.

- Le lendemain les enfants du CM1 et CM2 inauguraient une nouvelle formule de voyages :

un séjour de classe verte à LACAVE où ils découvraient les joies du Kanoë Kayak, du tir à l'arc de la spéléologie.

Les plus jeunes quant à eux, ils se sont rendus pour une journée au Bois de Lafon où diverses attractions les ont occupés pour leur plus grand plaisir.

La rentrée de Septembre n'a apporté aucune modifications au niveau des effectifs: 50 écoliers.

Les parents d'élèves se sont réunis pour renouveler

le bureau qui a été reconduit sans changement, à savoir :

Président : Claude BESSAC

Vice Président : René REVEILLAC

Trésorier : Christian NOUYRIT

Secrétaire : Michel PEREZ

- Le 12 Décembre, les parents d'élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une soirée diapositive sur les activités extra-scolaires (kermesse - voyage).

Le bureau des parents d'élèves, les enfants et les instituteurs remercient toutes les personnes qui ont participé aux activités de l'Ecole.

Le Bureau



LE COMITE DES FETES

Par cet été de sècheresse que nous avons connu, une facheuse tempête est venue assombrir cet avant dernier week end d'Août, venant ainsi gâcher une partie de la soirée du samedi soir de la fête. Cependant malgré l'orage, l'ambiance fut excellente tard dans la nuit, sous les "sun-lights" de la disco mobile prévue à cet effet.

Les jeux intervillage du dimanche n'ont attiré qu'un public timide (cette animation demande du renouveau tant dans sa forme que dans son fond : toutes dispositions pourront être étudiées pour les années à venir).

Le bal musette attire toujours, depuis de très nombreuses années, les "fans" de l'accordéon (cette année 89, rappelons : le sympathique orchestre de Louis Corchia, déjà venu à Livernon).

Trois états de fait demeurent constants et positifs :

- Le Ball trap (samedi après-midi et dimanche matin, cette année)
- Le méchoui (plus de 200 convives cette année).

La fête s'est terminée par un magnifique spectacle pour marquer le bi-centenaire de la révolution, organisé par le Syndicat d'Initiative.

Jean-Marc BOUYSSOU, tient à témoigner sa sympathie à tous ceux qui l'ont aidé et soutenu lors de ces dernières années à la préparation des festivités (jeunesse, amis et commerçants). Il nous a signalé son désir de quitter la présidence du Comité tout en sachant qu'il restera à la disposition du nouveau bureau.

Le Comité

LE MOT DU MAIRE

* * *

Le renouvellement du Conseil Municipal au mois de Mars 1989 n'a pas apporté de grands changements dans l'ensemble de sa composition. Nous vous remercions de votre confiance. Les trois postes laissés vacants par nos amis et collègues M. BOUYSSOU Jean-Marc, M. LALO Robert et M. SENAC Eugène ont provoqué quelques discussions passionnées, mais d'une durée très courte. Les plus acharnés ont certainement été déçus. Heureusement, les trois nouveaux élus : Mme Mireille NEVEUX, M. Serge JUSKIEWENSKI et M. Pierre SOL se sont très bien intégrés dans l'Equipe Municipale, aussi travaillons nous dans une très bonne ambiance.

Nous allons essayer comme pendant le précédent mandat, de vous rendre compte de nos travaux.

Les personnes désirant des renseignements plus complets peuvent se présenter à la mairie aux heures habituelles d'ouverture et je ferai le maximum pour les documenter. Tous les documents sont publics.

Je tiens à féliciter ces dames qui grâce à leur initiative et leur dévouement ont créé une bibliothèque Municipale fort bien garnie. Petits et grands devraient y trouver leur bonheur et mon souhait le plus cher est que la fréquentation y soit importante.

Mes remerciements iront également à toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de ce bulletin Municipal, soit en fournissant des articles, soit en participant à sa confection et à son montage.

A l'occasion de cette nouvelle année, je souhaite à tous les habitants de la Commune, joie, bonheur, travail et santé.

Michel VIGROUX

